



# ASSOCIATION DES COMMUNES FORESTIERES DU CAMEROUN (ACFCAM)

*B.P. : 227 Bertoua  
Email : acfcam@yahoo.fr*

*Tél. : (00237) 77 45 40 45  
(00237) 77 75 79 93*

**DISCOURS PRONONCE PAR MONSIEUR MONGUI SOSSOMBA Janvier  
PRESIDENT DE L'ACFCAM LE 03 MAI 2011 A L'OUVERTURE DU 1<sup>er</sup>  
CONGRES SUR LES FORETS COMMUNALES DE L'AFRIQUE CENTRALE A  
YAOUNDE, HOTEL HILTON**

**Excellences,**

**Monsieur le Ministre des Forêts et de la Faune,**

**Monsieur le Haut-commissaire du Canada,**

**Monsieur le Secrétaire Exécutif de la COMIFAC,**

**Monsieur le Président de la FNCOFOR et Président de COFOR International,**

**Monsieur le Président des CVUC,**

**Honorables Députés à l'Assemblée Nationale,**

**Mesdames et Messieurs les Magistrats Municipaux et représentants des collectivités territoriales décentralisées du Benin, Burkina Faso, Burundi, Centrafrique, Côte d'Ivoire, Congo Brazzaville, France, Gabon, Guinée Equatoriale, Rwanda, République Démocratique du Congo, Sao Tomé et Principe, Tchad et du Cameroun,**

**Très chers partenaires représentants le FFEM, la GIZ, le FEICOM, la FAO, l'Agence Canadienne de Développement International, le Groupement de la Filière Bois...**

**Mesdames, Messieurs,**

Permettez-moi d'abord de m'associer au précédent orateur pour vous souhaiter la bienvenue à Yaoundé, à l'occasion de ce congrès tant souhaité.

Je voudrais ensuite exprimer en votre nom, notre déférente gratitude à Monsieur le Président de la République Chef de l'Etat qui, non seulement a très tôt marqué son accord pour l'organisation de ce congrès, mais en a également accepté le patronage.

Il s'agit là à mes yeux d'un signal fort venant de celui qui, en 1999, avait réuni dans cette capitale camerounaise, ses frères de l'Afrique centrale sur la problématique de la gestion durable des écosystèmes forestiers de cet héritage commun que constitue le Bassin du Congo et qui avait abouti à la fameuse déclaration de Yaoundé justement.

Ce signal là Mesdames et Messieurs sonne comme un encouragement à l'adresse des collectivités territoriales décentralisées que nous représentons à aller de l'avant et à

# ASSOCIATION DES COMMUNES FORESTIERES DU CAMEROUN (ACFCAM)

**B.P. : 227 Bertoua**  
**Email : [acfcam@yahoo.fr](mailto:acfcam@yahoo.fr)**

**Tél. : (00237) 77 45 40 45**  
**(00237) 77 75 79 93**

---

poursuivre la réalisation de cette belle œuvre de gestion durable de nos richesses naturelle, œuvre commencée en 2005 avec la création ici même à Yaoundé de l'Association des Communes Forestières du Cameroun qui le très grand honneur de vous accueillir aujourd'hui.

## **Mesdames, Messieurs,**

L'ACFCAM s'est fixée pour objectif de développer en son sein, une prise de conscience collective sur la nécessité d'une gestion durable de la très riche biodiversité dont est pourvu notre pays ; car cette biodiversité n'est pas seulement source de vie, cette biodiversité n'est pas seulement source de vie, mais elle est également créatrice de richesses pour nos collectivités.

Ainsi, avec le parrainage de la FNCOFOR, un ambitieux programme d'appui à la gestion durable des Forêts Communales du Cameroun est né, grâce au financement du Fonds Français pour l'environnement Mondial, suivi peu après par la GTZ aujourd'hui GIZ.

Ce programme, qui s'articule sur six composantes consiste à accompagner les communes dans le long processus qui va du classement d'une forêt à la certification des produits issus de cette forêt en passant par l'élaboration d'un plan d'aménagement, l'exploitation proprement dite, le reboisement, la transformation, la commercialisation et la gouvernance dans tous ses aspects.

Trois ans après le lancement de ce programme, les résultats sont éloquentes :

- 80 Communes sont membres de l'ACFCAM
- 12 Forêts Communales classées contre 5 en 2006
- 14 Forêts Communales en cours de classement
- 6 Forêts Communales en cours d'exploitation
- 30 Communes engagées dans le reboisement ou la création des bois communaux
- De nombreux séminaires de formation à l'intention des Magistrats Municipaux, des Chefs de Cellules de Foresterie Communal, des populations riveraines dans le cadre des CPF et l'exploitation des PFNL etc. sont régulièrement organisés par le CTFC dans les domaines touchant la gestion des revenus tirés de l'exploitation de la forêt, des techniques d'exploitation, de la gestion participative intégrant les populations, de l'engagement dans le processus FLEGT, etc.

## **Mesdames, Messieurs**

La promotion de la Foresterie Communale au Cameroun n'est pas un fait de hasard.

Elle repose sur des textes législatifs dont les principaux sont la Loi de janvier 1994 portant régime des Forêts, de la Faune et de la Pêche qui instaure la Foresterie Communale assise dans le domaine forestier permanent ;

La Loi de juillet 2004 dite loi d'orientation de la Décentralisation qui prévoit le transfert de compétences aux Communes en matière de gestion des ressources naturelles.

La pertinence de cette politique est d'autant plus appréciable aujourd'hui que les Communes vivent une véritable accélération du processus de décentralisation et sont plus que toute autre structure étatique, confrontées aux conséquences des changements climatiques qui subissent les populations des villes et des campagnes qu'elles encadrent.

# ASSOCIATION DES COMMUNES FORESTIERES DU CAMEROUN (ACFCAM)

**B.P. : 227 Bertoua**  
**Email : [acfcam@yahoo.fr](mailto:acfcam@yahoo.fr)**

**Tél. : (00237) 77 45 40 45**  
**(00237) 77 75 79 93**

---

Aussi, grâce à ces Lois, des Communes s'engagent dans la création des bois communaux et une gestion plus rationnelle de la coupe des bois de chauffe dans la partie Septentrionale du Pays notamment, et la régénération par plantation dans la partie Méridionale du territoire.

Dans le cadre de ses missions régaliennes, l'Etat à travers le MINFOF a signé avec l'ACFCAM, un protocole d'accord d'assistance et de contrôle des activités menées par notre association.

Le FEICOM, véritable banque des Communes a également signé avec l'ACFCAM un protocole d'accord soulignant la spécificité de l'exploitation forestière et de la Sylviculture.

A l'occasion de ce congrès, il est prévu la signature d'une convention spécifique avec le MINEP.

Ces différentes conventions qui valent reconnaissance de notre Association par ces différentes administrations consacrent le bien fondé des objectifs que poursuit l'ACFCAM, sous le parapluie sécurisant et bienfaiteur des CVUC, notre association faîtière.

Dans cette mouvance, nous avons aussi signé tour à tour des conventions à objectifs spécifiques avec la FAO pour la mise en œuvre d'un système de traçabilité du bois dans les Forêts Communales et avec la Coopération Canadienne dans le cadre du projet : Fonds Gouvernance et Société Civile.

A toutes ces administrations publiques et à ces partenaires au développement, j'adresse les sincères remerciements des Communes forestières du Cameroun.

## **Excellences,**

### **Mesdames, Messieurs,**

Après ces premiers résultats internes, nous nous sommes engagés avec notre partenaire institutionnel, j'ai nommé la FNCOFOR sous la houlette de son président mon ami Jean Claude MONIN ici présent, dans une autre aventure à l'international.

En effet, convaincus que la gestion locale des territoires a un impact au-delà des frontières, nous avons décidé de promouvoir la gestion durable des forêts par les Collectivités territoriales décentralisées volontaires de par le monde.

C'est ainsi qu'en 2008, nous avons accompagné la création et la mise en place de la COFORMO au Bénin avec notre Mathias DOSSOU ici présent.

En 2009, nous avons créé COFOR International à Paris avec des Communes membres d'Europe, d'Afrique, du Canada et d'Amérique latine et participé très activement au Premier congrès sur les forêts communales de l'Afrique de l'Ouest à Ouagadougou au Burkina Faso.

L'organisation de ce congrès de Yaoundé, devrait donc nous servir de tremplin pour évaluer le chemin parcouru, développer des échanges d'expériences et surtout de promouvoir la gestion durable des ressources naturelles sous maîtrise d'ouvrage communale dans cette Afrique Centrale, gardienne mais hélas pas toujours bénéficiaire de cet immense massif forestier que constitue le bassin du Congo.

A vous donc chers collègues d'Afrique Centrale, venez nous rejoindre dans cette coalition pour la protection et la gestion durable de cette exceptionnelle biodiversité dont la nature nous a dotées.

# **ASSOCIATION DES COMMUNES FORESTIERES DU CAMEROUN (ACFCAM)**

**B.P. : 227 Bertoua**  
**Email : [acfcam@yahoo.fr](mailto:acfcam@yahoo.fr)**

**Tél. : (00237) 77 45 40 45**  
**(00237) 77 75 79 93**

---

Venez nous rejoindre pour qu'ensemble nous impliquions nos populations dans la gestion de ce patrimoine commun, afin de passer de la posture de simples observateurs passifs à celle des acteurs prenant en main leur propre destin.

Je sais que le concept de gestion durable des ressources naturelles fait recette depuis quelques temps et que des associations, des fora et autres réseaux se forment pour en débattre mais malheureusement ces structures sont plus budgétivores et médiatiques que réellement efficaces sur le terrain.

En revanche, nos Collectivités Territoriales décentralisées avons l'avantage de vivre et de partager avec nos populations les angoisses que suscitent les changements climatiques ; l'impact d'une exploitation forestière du type minier dans certains titres ; l'exploitation frauduleuse de la ressource, nous devons donc nous mobiliser pour donner un contenu quantifiable au Plan de Convergence élaboré par nos Etats dans le cadre de la COMIFAC.

Convaincu que cet appel obtiendra l'écho espéré permettez-moi maintenant de remercier toutes celles et ceux qui de près ou de loin nous accompagnent dans ce processus depuis 3 ans et surtout ceux qui ont contribué à l'organisation de ce congrès à avoir :

Son Excellence Monsieur Paul BIYA, Président de la République, Chef de l'Etat,

Monsieur le Ministre des Forêts et de la Faune,

Monsieur le Ministre de l'Environnement et de la Protection de la Nature,

Monsieur le Secrétaire Exécutif de la COMIFAC,

Les Membres du Comité d'Organisation Technique,

Les différents Intervenants,

Tous les Partenaires contributeurs,

Le CTFC,

COFOR International (DG Yves LESSARD, Jacques PLAN/ Délégué, Pierre GRANDADAN),

Et vous chers collègues Camerounais pour votre participation massive et vos contributions financières pour que :

Vive le Cameroun et son Illustre Chef, Son Excellence Monsieur Paul BIYA, Président de la République Chef de l'Etat,

Et vive la Coopération décentralisée.

Je vous remercie.